## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## **SÉANCE DU 31 JANVIER 2019**

Etaient Présents 44 titulaires, 6 suppléant, 18 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOULOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

Pierre CASABONNE Pouvoirs:

Françoise BESSONNEAU à Jean-Claude COUSTET à Jacques MARQUEZE Jean GASTOU à Patrick MAUNAS Elisabeth MEDARD à Daniel LCARAMPE

Claude LACOUR à Michel CONTOU-CARRERE France JAUBERT-BATAILLE à Aracéli ETCHENIQUE

Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET

Gérard ROSENTHAL à Jean-Jacques DALL'ACQUA

Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES Maylis DEL PIANTA à Pierre SERENA à Maïte POTIN Bernard UTHURRY Anne BARBET à Jean-Etienne GAILLAT à Marylise GASTON Aurélie GIRAUDON à Robert BAREILLE Pierre ARTIGUET David MIRANDE à

Dominique LAGRAVE **Evelyne BALLIHAUT** à Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET à Jacques CAZAURANG

Christophe GUERY Michel ADAM

Suppléants: Frédéric CACHELOU suppléant de Paule BERGES

Thérèse LASMARRIGUE suppléante de Alain TEULADE suppléant de Cédric PUCHEU Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Pierre Felix CAUHAPE Jean-Pierre LOPEZ suppléante de Jean LASSALLE Marthe CLOT

Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS

Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Alain CAMSUZOU (excusé), Absents:

Jean-Michel IDOIPE, Jean LABORDE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Didier

CASTERES, Etienne SERNA (excusé)

## **RAPPORT N° 22-190131-ENF-**

## SIGNATURES DES CONVENTIONS NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES ALSH

Mme VOELTZEL indique que la Communauté de Communes du Haut-Béarn assure la gestion en régie directe de quatre Accueils de Loisirs Sans Hébergement : l'ALSH de Josbaig, l'ALSH de Barétous, l'ALSH de Lasseube et l'ALSH Les Eterlous.

Pour faire fonctionner ces services un ensemble de conventions doit être signé avec les différents partenaires des ALSH: Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques, la Mutualité Sociale Agricole, les communes d'ARETTE et de LASSEUBE pour la mise à disposition de locaux, les prestataires fournissant les repas (PEP d'ARETTE, La Ciboulette, Le collège de BEDOUS, la Maison de retraite Automne en Aspe), etc.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** Président à signer l'ensemble des conventions et documents afférents au fonctionnement de ces services,
- ADOPTE le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 31 janvier 2019

Suivent les signatures

Affiché le 08.02.19

Le Président

3ആഡ് Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire

Par publication ou notification le 05/02/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/02/2019